

Pilier 1 « Connaitre et valoriser la biodiversité »

Réunion annuelle du Groupe Projet ORB

Jeudi 12 décembre 2024

Présents

Nom	Prénom	Structure
ALGANS	Emilie	FREDON Occitanie
ALISON	Maïlys	Région Occitanie
ALIX	Fanny	Migrateurs Rhône Méditerranée
AMIEL- MILHET	Vanessa	Département 66
ANDRE	Joel	Fédération Française de randonnée
BARASCUD	Yannick	PNR Pyrénées ariégeoises
BERCEAUX	Antoine	Fédération régionale des chasseurs
BERNADICOU	Nicolas	Conseil départemental 32 - ENS
CATIL	Jean-Michel	Nature en Occitanie
COURNAULT	Laurent	PNR Haut Languedoc
DELPORTE	Florence	PNR du Haut Languedoc
DELSOL	Agnès	DDT 48
DELVALLEE	Joseph	OFB SD Gard
GONZALEZ	Georges	Ex INRAE
GOUIX	Anne	Département 46
HADDAD	Alix	Association Régionale Pêche Occitanie
HAMDI	Elodie	CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées
IMBERT	Eric	CSRPN
JAULIN	Stéphane	Office pour les Insectes et leur Environnement
LEMOUZY	Claire	ADASEA 32
L'HOSTIS	Gwennaëlle	Oasis citadine
MENAND	Mathieu	Nature en Occitanie
MESLIER	Violaine	ARB Occitanie
PERIGAUD	Noémie	Montpellier Méditerranée
PINTO	Mathilde	Région Occitanie
PONCHARRAUD	Laurent	CEN Occitanie
RUDI-DENCAUSSE	Anne-Sophie	CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées
SENOUQUE	Marc	Oc'nat
TALHOUET	Samuel	LPO Occitanie DT Aveyron
TARDY	Claudine	Montpellier Méditerranée
VANDEPUTTE	Renaud	Département 46
WOODSWORTH	Simon	ARB Occitanie

Excusés

BOSSIER Xavier (FRAIB-UPS), DENTAND Frédéric (DREAL Occitanie), GARCIA MATOS Clara (PNR des grands Causses), SABRAN Cyrille (CoGard), SIMONNET Damien (DDT46), SIRVEN Bruno (AFAHC Occitanie)

Synthèse des échanges

Ordre du jour

- Stratégie ORB
- Bilan 2024
- Feuille de route 2025

Préambule

Simon introduit la réunion en soulignant que l'Observatoire régional de la biodiversité est à présent à la croisée des chemins : le premier temps souhaité pour cet outil en tant que suivi de l'évolution de l'état de la biodiversité, se double d'un objectif de suivi de mise en œuvre des politiques publiques et leur évaluation. L'ORB doit à présent prendre en compte ces deux aspects.

Des remerciements sont adressés à Violaine pour le travail effectué : le premier pilier de l'observatoire qui constitue le suivi de la biodiversité est maintenant bien engagé (avec une trentaine d'indicateurs disponibles). Il convient à présent de développer des indicateurs destinés à suivre, évaluer les politiques publiques et faire de cet observatoire un outil d'aide à la décision. Les deux approches sont à concilier et doivent évaluer en parallèle tout en insistant sur le rôle majeur de la communication de l'ORB dont le rôle sera de mettre en récit les messages clés de l'observatoire et de valoriser les indicateurs produits.

1. Stratégie ORB

Lors du précédent groupe projet, le souhait de voir émerger une stratégie ORB avait été plébiscité. Aussi en lien étroit avec le Bureau de l'ORB, organe stratégique et décisionnel, cette stratégie a été développée en mettant en avant les plus-values de l'ORB au regard des données et informations déjà disponibles par ailleurs via diverses structures.

Deux approches sont mises en avant permettant de préciser les cibles de l'ORB :

- Une approche sensibilisation à destination du grand public
- Une approche évaluation destinée aux élus et décideurs.

Les grands messages que l'ORB doit faire passer s'appuient sur 4 hypothèses à documenter et à suivre dans le temps :

- 1- La nature et ses contributions pour l'homme se détériorent en Occitanie
- 2- Les facteurs de pressions sur la biodiversité continuent de s'accroître
- 3- Il est possible de préserver la nature de manière durable et des solutions existent
- 4- Nos trajectoires doivent nous permettre de relever les défis régionaux

Pour cela, la stratégie repose sur 5 axes dans lesquels vont venir s'inscrire les actions de l'ORB.

- **Développer un socle d'indicateurs pour soutenir les grands messages de l'ORB**

Un socle d'indicateurs restreints assure le suivi sur le long terme des indicateurs.

25 indicateurs ont été choisis pour correspondre à la fois aux besoins du suivi évaluation des politiques publiques et à l'état de la biodiversité en région.

- **Définir et déployer des modalités de communication adaptées pour chaque cible**

Un comité éditorial a été créé ; il a pour vocation de travailler à une stratégie de communication de l'ORB et de participer à la conception d'un récit. Ce récit devra permettre de faciliter la compréhension sur la biodiversité et des interactions au sein du vivant. Il intégrera les indicateurs et favorisera les liens entre indicateurs. L'ambition est ainsi de démontrer que tout est lié ; les indicateurs ne doivent pas être analysés en silos mais s'insèrent dans un contexte global dont les interactions sont multiples.

- **Développer des partenariats, notamment avec les acteurs de la recherche**

Différents types de partenariats sont à rechercher :

Des partenariats auprès de la recherche pour renforcer la robustesse des indicateurs, approfondir certains sujets encore lacunaires ou encore utiliser des méthodes et outils innovants facilitant l'accès aux données.

Des partenariats avec les acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) sont à favoriser pour diffuser les messages sur les territoires ou encore pour mutualiser des outils.

- **Proposer des dossiers thématiques pour approfondir certains sujets**

Les indicateurs du socle restreint ne permettent pas de prendre en compte tous les aspects de la biodiversité, ni d'approfondir certaines thématiques. Aussi, en parallèle de ces 25 indicateurs, des dossiers thématiques peuvent voir le jour en fonction des besoins. Le sujet est traité sur un pas de temps défini (environ 2 ans), avec la volonté de développer quelques indicateurs mais surtout d'aboutir à la diffusion d'un panorama synthétisant les informations à retenir. Chaque thématique est abordée à travers un angle biodiversité et devra permettre d'apporter un éclairage sur l'état de la biodiversité et comprendre les effets des activités humaines.

Actuellement l'ORB a initié un travail sur la thématique Agriculture et biodiversité. Celui-ci prendra fin en décembre 2025.

- **Animer la gouvernance**

Depuis sa création, l'ORB dispose d'une comitologie propre afin de définir, développer et valider les différents travaux de l'observatoire. L'ensemble de ces organes est animé et piloté en interne.

Questions

Eric souhaite faire remarquer que parmi les grands messages à faire passer, il ne s'agit pas d'hypothèses à documenter puisque pour les deux premières ce sont des faits. La biodiversité se détériore en Occitanie comme ailleurs, les facteurs de pression continuent de s'accroître ! Ce qui est en débat c'est davantage l'ampleur que peuvent prendre ces phénomènes en Occitanie vis-à-vis d'autres territoires. Concernant les solutions, il existe le programme des solutions fondées sur la nature (PEPR) pour lequel l'Université de Montpellier va développer des formations sur ces questions.

Par ailleurs, sur un sujet davantage stratégique, Eric rappelle qu'il va prochainement y avoir des changements de réglementation autour des OLD (Obligations légales de débroussaillage) avec notamment plus de contrôle. Il paraît important que les élus soient informés des zones où il y a des enjeux de biodiversité. A ce sujet Simon précise que l'OFB a sorti un guide pour la gestion concernant les risques incendies (orienté aires protégées).

Joel souligne l'importance du réseau des randonneurs et le transfert des connaissances vis-à-vis de ce public. Il est attendu de l'ORB de mettre à disposition des documents qui pourront être diffusés.

2. Bilan 2024

▪ Productions d'indicateurs

Au total ce sont 34 indicateurs disponibles en ligne et 4 prochains à paraître. En 2024, 10 indicateurs ont été développés. Dans le cadre de la stratégie ORB, sur les 25 indicateurs socle, 11 sont déjà produits, les autres seront élaborés dans les prochaines années.

▪ Dossier thématique – GT agro écologie

Ce travail engagé fin 2023 a été poursuivi avec l'identification des questions évaluatives, la recherche de données disponibles et le choix des indicateurs d'état et de pression. En vue de la rédaction d'une publication (Panorama) à destination des conseillers agricoles, une trame a été esquissée.

▪ Communication

La nouveauté, en dehors des actions de communication régulières (publication des indicateurs en ligne, posts sur le réseau social LinkedIn, FlashInfo) a été la création du comité éditorial composé de la Région, l'OFB et l'ARB dont le rôle est d'avancer sur la structuration de la communication. Pour cela, l'ORB peut compter sur l'appui d'Yves Bousquet, directeur de projet et communication arrivé début 2024 à l'ARB.

▪ Partenariats

Des contacts auprès des laboratoires de recherche ont été réalisés dans le but d'avancer sur la question des pollinisateurs et identifier les sources de données disponibles. Cette prospection rejoint les travaux menés dans le cadre du PNA pollinisateurs déclinés en région ; des liens sont donc indispensables pour essayer d'apporter quelques éléments de réponses sur ce sujet.

A la suite des remontées faites lors du dernier groupe projet, des recherches auprès de différents organismes ont été menées dans l'objectif de disposer des données plus robustes et plus récentes sur la dynamique des milieux naturels. En effet, l'utilisation d'imageries satellites ou encore des

innovations basées sur de l'intelligence artificielle permettent dans une certaine mesure de disposer d'informations rapides et robustes.

Questions

Pollinisateurs

Stéphane rappelle qu'avec le GDR Pollinico, la DREAL Occitanie, l'OPIE anime et porte le Plan pollinisateurs en région. Il s'interroge sur le type d'indicateur souhaité par l'ORB : s'agit-il du service de pollinisation ou du suivi des pollinisateurs ? Sur la fonction de pollinisation, il existe des indicateurs à l'échelle nationale (déployés par le MNHN), avec peut-être des précisions sur l'efficacité de la pollinisation au niveau local. Cette approche par service écosystémique paraît intéressante, car il existe pas mal de données et l'Occitanie est un territoire très agricole dont l'agriculture biologique est particulièrement développée. A noter qu'il existe de nombreux laboratoires sur Toulouse et Montpellier qui travaillent sur la question. Si l'indicateur choisi, porte davantage sur les groupes de pollinisateurs, il est possible de réaliser une fiche qui indique le niveau de connaissance pour les différents groupes et montrer également les lacunes. Ainsi il pourrait être envisagé des liens entre les services rendus, les pollinisateurs, la pollinisation et son rôle dans l'agriculture.

Sur le sujet des lacunes de connaissances, Mailys souhaite rebondir pour insister sur la nécessité de faire remonter à travers l'ORB, le type de connaissance à produire pour être capable d'imaginer une méthode et d'estimer les coûts. Cela permettra ainsi d'apporter des arguments pour la construction d'un projet de financement.

Données sur les groupes taxonomiques

Laurent s'interroge sur la possibilité de disposer d'information sur les différents groupes taxonomiques à l'échelle de la région, des départements. Stéphane mentionne l'existence d'un dashboard piloté par le CEN Occitanie qui indique le nombre d'espèces connues par groupe taxonomique dans le SINP. Malgré tout, ces informations doivent être prises avec précaution, car cela reflète davantage le niveau de connaissance ou le déficit de connaissance que le nombre réel d'espèces connues. Il invite Laurent à se rapprocher du CEN pour obtenir ces données.

Lien vers pour les données connues sur les invertébrés dans le SINP Occitanie

https://dashboards.cen-occitanie.org/public/dashboards/v20Udwarryf4xKTovLWCL05lgi82CzXNFZaiVJs?org_slug=default

Selon Laurent, le rôle de l'ORB est aussi de centraliser l'information, faire en sorte de mettre à disposition ces connaissances avec les limites que cela comporte, sans avoir à être pro actif. Violaine répond que cela pourrait tout à fait être envisagé, d'autant que les données existent par ailleurs. Les données à l'échelle nationale existent également via le SINP et son système de requêtage. Elodie précise qu'à l'échelle des départements ou des communes, l'atlas SINP permet de recueillir des données : <https://sinp-occitanie.fr/atlas/ressources>. Ces fichiers sont mis à jour annuellement (fin d'année). En revanche il n'existe pas de synthèse à l'échelle de la région.

Mailys rappelle que pour disposer de données à l'échelle d'un plus petit territoire (commune ou secteur), il existe l'outil développé par la Région : [Bioccitanie](#).

3. Feuille de route 2025

- **Indicateurs socle à produire**

Pour 2025, l'élaboration de 8 indicateurs est identifiée et concernent principalement des indicateurs de pression. En parallèle un chantier sera engagé sur l'indicateur « Biodiversité dans les documents de planification » dont le but est de tester lors des avis SCoT, une grille d'analyse prenant en compte le niveau d'intégration des enjeux de biodiversité dans ces documents.

- **Dossier thématique**

Dans le cadre de la poursuite des travaux du GT agro écologie, il est prévu de réaliser au maximum 6 fiches indicateurs ainsi que la parution d'un Panorama Biodiversité et agriculture.

Par ailleurs des travaux avaient également été initiés, à la suite d'une demande forte du CA et du COMOR de l'ARB, de développer des indicateurs sur les vieilles forêts. Cela a abouti à un indicateur d'état fin 2024 (disponible sur le site de l'ARB) et il est prévu de réaliser un indicateur sur les vieilles forêts soumises à des menaces ainsi que la surface de vieilles forêts protégées de manière pérenne.

- **Partenariats**

Le chantier sur les pollinisateurs sera poursuivi pour être en mesure d'identifier quel type d'indicateur est à produire. Concernant les lacunes de connaissances, un lien étroit sera fait pour alimenter le projet de la Région sur la stratégie régionale d'amélioration de la connaissance.

- **Communication**

La stratégie de communication de l'ORB est prévue avec en parallèle la construction du récit intégrant les indicateurs disponibles. Ce travail sera élaboré avec le comité éditorial et le Bureau de l'ORB.

- **Gouvernance**

La stratégie de l'ORB nouvellement créée, s'intégrera dans la programmation triennale de l'ARB à venir.

Le budget de l'ORB pour l'année 2025 s'élève à 25 000€ (sans modification de dernière minute) et dont les moyens humains restent d'un ETP mais à la différence des autres années, du temps de la part du directeur de projet et communication sera consacré notamment en vue d'atteindre les ambitions sur le volet communication.

Questions

Nicolas souhaiterait que sur le chantier Biodiversité dans les docs de planification, les départements puissent également être sollicités car ils remettent des avis sur les PLU et PLUi. Il indique que son service émet des avis en termes de prise en compte de la biodiversité dans les docs.

Laurent revient sur les besoins des acteurs vis-à-vis de l'ORB. L'ORB doit selon lui être un portail pour collationner tous ces liens comme celui sur le dashboard, ou vers des sites importants à consulter pour avoir des info sur la biodiversité.